



PROGRAMME ÉDUCATIF

**Adopté le 8 juin 2022
Révisée le 25 février 2026**

Table des matières

1. LE CPE JOUJOU -----	3
2. LE PROGRAMME ÉDUCATIF DU CPE JOUJOU -----	4
2.1. Les principes de base du programme éducatif -----	4
3. NOS ORIENTATIONS ET NOS APPROCHES ÉDUCATIVES -----	5
3.1. Notre mission-----	5
3.2. Nos valeurs-----	5
3.3. Nos objectifs-----	5
3.4. Notre vision -----	6
3.5. Le processus de l'intervention éducative -----	6
3.6. Des approches éducatives en soutien à nos orientations -----	7
3.7. Les fondements théoriques -----	7
3.8. Appropriation du programme éducatif-----	9
3.9. L'intégration des enfants présentant des besoins particuliers -----	9
3.10. La place du parent au CPE Joujou-----	10
4. SECTION 2 – LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT-----	11
4.1. Le développement global-----	11
4.2. Domaine social et affectif-----	11
4.3. Domaine cognitif -----	12
4.4. Domaine langagier -----	12
4.5. Domaine physique et moteur-----	12
4.6. Conclusion -----	13
5. SECTION 3 – L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ-----	14
5.1. Moyens d'intégrer le SGE à la communauté pour favoriser le développement de l'enfant -----	14
5.2. Aménagement de l'environnement physique-----	14
5.3. Principaux moments de la journée ou journée type pour les enfants / routines et transitions -----	14
6. SECTION 4 – LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES ET DES SAINES HABITUDES DE VIE -----	18
6.1. Les saines habitudes alimentaires -----	18
6.2. Les saines habitudes de vie -----	18
6.3. Conclusion -----	19
7. BIBLIOGRAPHIE-----	20

1. LE CPE JOUJOU

Le Centre de la petite enfance (CPE) Joujou est une personne morale sans but lucratif fondé en 1972. La personne morale sans but lucratif est incorporée en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies et est subventionnée par le ministère de la Famille. Depuis le 4 novembre 1998, la garderie a changé de dénomination sociale pour « Le centre de la petite enfance Joujou » et a modifié ses objets aux lettres patentes.

La personne morale détient un permis du ministère de la Famille de deux cent vingt (220) places qui nous autorise à recevoir :

- Soixante (60) enfants dans l'installation #1, située au 820, Borduas à Beloeil. Les places sont ainsi réparties : cinq (5) poupons (0 à 17 mois) et cinquante-cinq (55) enfants (18 mois à 59 mois).
- Quatre-vingts (80) enfants à l'installation #2, située au 1056, Richelieu à Beloeil. Les places sont ainsi réparties : dix (10) poupons (0 à 17 mois) et soixante-dix (70) enfants (18 à 59 mois).
- Quatre-vingts (80) enfants à l'installation #3, située au 588, Cours de la Raffinerie à Mont-Saint-Hilaire. Les places sont ainsi réparties : quinze (15) poupons (0 à 17 mois) et soixante-cinq (65) enfants (18 mois à 59 mois)

Le Centre de la petite enfance se conforme aux exigences prévues par la Loi. Il répond aux demandes qui lui sont adressées tant par le ministère de la Famille, les parents et du personnel du Centre.

Le Centre de la petite enfance Joujou œuvre auprès des enfants en tenant compte de leur niveau de développement. Le personnel éducateur ainsi que les membres de la direction se donnent comme mandat premier, d'associer les parents dans chacune des étapes afin de favoriser le plein épanouissement de l'enfant tout au long de leur parcours au CPE Joujou. Le parent est considéré comme « l'expert » de son enfant.

2. LE PROGRAMME EDUCATIF DU CPE JOUJOU

Le programme éducatif du CPE est basé sur le programme éducatif du ministère de la Famille « Accueillir la petite enfance ». Il est appliqué par l'ensemble du personnel éducateur et représente les orientations pédagogiques utilisées par tous les membres du personnel afin de mettre de l'avant une pédagogie commune au CPE.

Il guide le personnel éducateur dans l'élaboration de ses actions éducatives quotidiennes : lors d'activités proposées aux enfants, dans l'aménagement des lieux, dans le matériel mis à leur disposition ainsi que dans les interactions qu'entretient le personnel avec l'enfant et les parents.

2.1. Les principes de base du programme éducatif

Un attachement et des relations affectives significatives

Les membres du personnel ont des interactions constantes et bienveillantes envers les enfants qu'ils accueillent au quotidien. Cette relation privilégiée constitue la pierre angulaire pour l'atteinte de leur plein potentiel.

La stabilité du personnel contribue à la continuité des interventions éducatives et influence le bien-être affectif de l'enfant.

Grâce aux conditions propices que leur apporte le milieu, tel qu'une routine établie, des apprentissages actifs et accompagnés et un environnement stable, le jeune enfant perçoit les situations qui surviennent comme prévisibles. Il sait qu'il peut compter sur un adulte sensible à ses besoins, pour explorer l'environnement humain et physique du service de garde, réaliser des apprentissages et se développer.

Apprentissage actif et accompagné

L'apprentissage actif et accompagné est un processus par lequel l'enfant, en agissant directement sur les objets et en interagissant avec les personnes, les idées et les événements, construit une nouvelle compréhension de son univers.

L'accompagnement suppose de les observer pour être en mesure d'interagir individuellement avec chaque enfant. L'adulte cible des intentions éducatives afin de profiter de toutes les occasions qu'offrent les jeux et les activités quotidiennes pour soutenir tous les aspects du développement de l'enfant.

Le jeu est l'outil principal par lequel l'enfant explore et expérimente, s'exprime et se développe. Les routines et les transitions constituent également des occasions d'apprentissage actif essentiel au développement de l'autonomie fonctionnelle (se nourrir, s'habiller, apprentissage de la propreté, etc.) et l'acquisition de saines habitudes de vie.

Notre programme éducatif comporte des informations propres à notre CPE. Ces informations concernent :

- Nos orientations et nos approches éducatives ;
- Le développement global de l'enfant ;
- L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité ;
- Les saines habitudes alimentaires ;
- Les saines habitudes de vie ;
- L'application du programme éducatif auprès de tous les groupes d'enfants.

3. NOS ORIENTATIONS ET NOS APPROCHES EDUCATIVES

3.1. Notre mission

Offrir des services de garde de qualité favorisant le développement global et l'éveil du tout petit.

- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants ;
- Offrir un milieu de vie propre à l'accompagnement des enfants dans leur développement global ;
- Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des enfants et favoriser leur inclusion sociale.

L'enfant est accueilli comme un être unique dans le respect de ses besoins et de son rythme d'apprentissage. Il en résulte un milieu de vie stimulant, stable et sécuritaire, tout en incitant à la collaboration entre les parents, l'éducatrice et l'enfant.

3.2. Nos valeurs

- Le respect
- La communication
- L'ouverture
- L'écologie et le développement durable
- L'engagement
- L'excellence
- Le partage
- La bienveillance

3.3. Nos objectifs

Notre programme éducatif est basé sur le programme du ministère de la Famille « Accueillir la petite enfance ». Il favorise la qualité éducative de notre milieu, la cohérence entre les approches éducatives et la continuité des interventions éducatives effectuées auprès des jeunes enfants et de leur famille.

Ce document est un cadre de référence pour les membres du personnel éducateur et un outil d'information pour les parents. Il nous permet de développer une vision commune de nos actions, ainsi que d'offrir des services de qualité.

De plus, il sert à soutenir les actions pédagogiques de notre milieu et à justifier nos décisions tant au niveau des ressources humaines que matérielles.

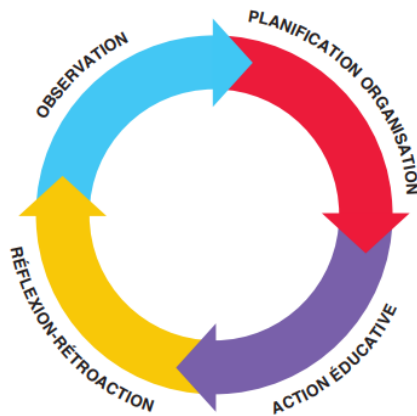
3.4. Notre vision

Le CPE Joujou souhaite être reconnu autant pour l'excellence de ses services que pour la qualité et la compétence de son équipe. En mettant l'accent sur son rôle éducatif, le CPE désire mettre à profit son expertise en développant un programme pédagogique basé sur l'environnement et l'éveil à la nature.

Les valeurs citées plus haut guideront la prise de décision et baliseront les actions de l'équipe en lien avec la mission. Il ne s'agit donc pas des valeurs de votre approche éducative personnelle, mais bien de celles du CPE Joujou.

3.5. Le processus de l'intervention éducative

Le processus de l'intervention éducative est le moyen par lequel le personnel éducateur choisit, planifie et réalise leurs actions éducatives. À partir de leurs observations, il évalue et ajuste ses interventions. Il accompagne ainsi chacun des enfants qui fréquentent le service de garde dans son développement global.



Ce processus comprend les quatre étapes suivantes :

- **L'observation** : permet de connaître les goûts, les besoins, les capacités et le développement actuel et en devenir de chaque enfant.
- **La planification et l'organisation** : permet de prévoir, à partir de l'interprétation des observations, ce qu'il convient de mettre en place pour soutenir le développement global des enfants dans leurs jeux, dans leurs routines et dans leurs transitions.
- **L'action éducative** : le personnel éducateur met en place des actions éducatives planifiées. Ces actions sont intentionnelles et sont guidées par des choix réfléchis et basés sur l'observation et la planification.
- **La réflexion, rétroaction** : permet au personnel éducateur d'évaluer les éléments qui ont été mis en place afin d'assurer le développement global et harmonieux des enfants. Elle consiste en une réflexion critique sur les étapes précédentes du processus de l'intervention (observation, planification et organisation, action éducative) pour ajuster, au besoin, les pratiques éducatives.

3.6. Des approches éducatives en soutien à nos orientations

L'apprentissage de la vie de groupe représente un grand défi pour l'enfant. Il faut apprendre à suivre des routines et à respecter des consignes différentes de la maison. Pour maintenir une certaine harmonie et unité au sein de leur groupe d'enfants, le personnel éducateur s'appuie sur les principes suivants :

- Chaque enfant est accueilli et reconnu comme unique et est respecté dans son rythme de développement qui lui est propre. Il n'y a donc pas de barème de performance à atteindre ou de calendrier de développement à respecter. Chaque enfant est encouragé à progresser selon son rythme et ses capacités.
- Dans la structure du déroulement d'une journée, l'objectif premier est le développement global de l'enfant, ce qui signifie que le personnel éducateur ne favorise pas un aspect du développement au détriment d'un autre, mais bien l'interrelation entre chacun des aspects du développement.
- Malgré toute l'attention que nous portons à l'élaboration des expériences vécues en favorisant des situations d'apprentissages, c'est l'enfant qui demeure le « maître d'œuvre » de son développement. Nous devons l'intéresser à ce qui l'entoure afin que sa curiosité l'attire à voir, entendre, toucher, agir, explorer et s'exprimer, tout en privilégiant un encadrement bienveillant.
- Le moyen d'apprentissage favorisé est le jeu. Il se veut l'outil essentiel d'expression et d'intégration de l'enfant. L'équipe de travail vise l'apprentissage libre et actif.
- L'accompagnement de l'enfant dans son développement globale est un projet commun qui implique les parents, le personnel éducateur et lorsqu'il y a lieu, les administrateurs et toute autre personne qui travaillent dans le service de garde. Il s'agit d'un élément essentiel et un atout inestimable pour le bien-être et le développement de l'enfant.

3.7. Les fondements théoriques

- **Humanisme** : L'enfant est considéré comme une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir naturel d'apprendre. Le personnel éducateur lui facilite son apprentissage pour que l'enfant vive des réussites.
- Exemple : De porter un regard positif sur l'enfant, de bien différencier la personne de ses actions, de lui offrir de vivre des expériences et de lui donner des choix qui lui permettent de considérer qu'il est à l'origine de son succès.
- **Approche écologique** : Permet à l'enfant de se construire et de se développer grâce aux interactions avec son environnement physique et humain. L'approche écologique consiste également à inclure les différents milieux que l'enfant fréquente dans le cadre de ses activités du CPE.
- Exemple : Le personnel éducateur doit donc prendre en compte l'aménagement du local, la structuration des activités et la qualité des interactions. La récupération et le compostage sont une habitude écoresponsable bien intégrée au CPE. Les achats locaux sont également favorisés.

- **Attachement** : La qualité de la relation entre l'enfant et les adultes qui prennent soin de lui constitue la pierre angulaire de son développement. Le personnel éducateur doit répondre aux besoins de l'enfant, aux signaux d'inconfort, en instaurant une relation de confiance. Ces actions favoriseront le sentiment de sécurité chez l'enfant.
- Exemple : Le personnel éducateur propose une intégration progressive des enfants dans son groupe. Le parent accompagne l'enfant pour sa première étape d'intégration. Par la suite, l'enfant fera des périodes de présences plus longues, seul, pour en venir à intégrer son groupe des journées complètes.
- Pendant le moment de transition (période d'accueil et fin de journée) entre la famille et le service de garde, le personnel éducateur se rend disponible pour les enfants, et les parents.
- **Apprentissage actif et accompagné** : L'enfant est le premier agent de son développement. Le jeu est l'outil principal par lequel l'enfant explore, expérimente, s'exprime et se développe, ce qui lui permet d'être l'acteur de ses apprentissages. L'accompagnement implique que le personnel éducateur connaisse le développement de l'enfant ; ses observations lui permettent d'intervenir et d'interagir individuellement avec chacun de façon planifiée et au moment opportun. Il est une figure d'influence et un modèle sur lequel l'enfant façonne ses comportements.
- Exemple : Les routines et les transitions constituent des occasions d'apprentissage actif essentielles au développement de l'autonomie fonctionnelle de l'enfant (habileté à s'habiller, à se nourrir ainsi que l'apprentissage de la propreté).
- **Intervention de style démocratique** : Consiste à instituer un climat positif dans le groupe afin que l'enfant se sente respecté et soutenu par l'adulte. Ce qui implique également un encadrement clair et constant qui lui permet d'établir des relations affectives privilégiées avec les adultes. Ce style d'intervention favorise l'autonomie, l'apprentissage actif et la confiance en soi ainsi que la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec ses pairs. De plus, il implique le partage du pouvoir entre l'enfant et l'adulte selon leur âge, leurs habiletés, les circonstances et le contexte. Les interventions sont adaptées à chacun des enfants, ce qui leur procure un équilibre entre leur désir de liberté et de sécurité. Le style démocratique favorise également les relations égalitaires entre le personnel éducateur et les parents dans un projet commun : le développement global de l'enfant.

Exemple : Le personnel éducateur privilégie les activités ou l'enfant à le choix des tâches (tableau de tâches hebdomadaire), des jeux ainsi que des partenaires de jeux qu'il souhaite avoir pendant la journée. Le personnel éducateur profite des intérêts des enfants afin de fournir du matériel qui bonifiera leurs apprentissages. Il ajuste ses attentes aux capacités de chaque enfant.

3.8. Appropriation du programme éducatif

Voici ce qui est mis en place pour le personnel éducateur afin d'assurer la continuité de la qualité des services éducatifs.

Formations :

- Une mise à niveau des connaissances pour le nouveau personnel éducateur ;
- Un suivi régulier pour un soutien pédagogique ;
- Un rafraîchissement des concepts dans les réunions d'équipe ;
- L'observation des pratiques et les rétroactions ;
- Le soutien constant de la directrice pédagogique dans l'élaboration d'outils pour le travail au quotidien ;
- Une formation continue.

3.9. L'intégration des enfants présentant des besoins particuliers

Nous portons une attention particulière à l'accueil et l'accompagnement des enfants présentant des besoins particuliers (voir programme Carrick), afin de leur donner une chance égale de réussite et de les mener à leur plein potentiel tout en les faisant évoluer à leur propre rythme.

Ceux-ci sont intégrés dans leur groupe avec la sensibilité que chacun des enfants requiert, le tout dans le but de favoriser la réussite.

Il est primordial pour nous, de permettre aux enfants neurotypiques de connaître et de respecter la différence.

Mesures d'accompagnement mises en place :

- Achat de matériel adapté ;
- Accompagnement à l'intérieur du groupe par le personnel éducateur et autres professionnels au dossier ;
- Mise en place d'outils servant à favoriser l'adaptation et l'intégration de l'enfant ;
- Soutien, collaboration et communication avec les personnes-ressources ;
- Partage des informations spécifiques à cet enfant ;
- Partenariat constant avec les parents ;
- Stimulation globale de façon plus personnalisée à l'enfant ;
- Communication constante sur le suivi de la stimulation.

3.10. La place du parent au CPE Joujou

Le CPE Joujou reconnaît l'importance du parent et lui confère le rôle de premier éducateur auprès de son enfant. Il reconnaît son expérience et son expertise de parents. Il encourage son implication dans le quotidien du service de garde. Il est le principal responsable de son enfant.

Le CPE Joujou favorise et encourage le partenariat entre le personnel éducateur et les parents. Tout en maintenant une relation professionnelle, il reconnaît le rôle de chacun dans l'éducation de l'enfant, pour en faire un projet de réussite commun.

Une communication quotidienne est primordiale tout au long de la fréquentation de l'enfant. Les parents sont encouragés à participer et à faire partie intégrante de la vie au CPE :

- En partageant toutes informations ou commentaires significatifs afin d'aider au bon fonctionnement de la journée de l'enfant ;
- En participant activement aux décisions stratégiques, en tant que membre du conseil d'administration ;
- En participant aux différents comités ponctuels ;
- En participant à des rencontres ponctuelles avec l'éducatrice de leur enfant ;
- En participant à la rencontre annuelle du groupe et à la rencontre individuelle sur le profil de l'enfant.

Toutes les personnes gravitant autour de l'enfant participent grandement à la mise en place d'une relation de confiance, par leurs décisions, leur attitude d'accueil et d'ouverture à l'égard des familles.

Le personnel éducateur doit, en l'occurrence, faciliter la mise en place des conditions de base pour que le partenariat s'établisse avec chacune des familles. Ce partenariat se construit dans la complicité et se consolide graduellement avec le temps. Une condition de base est l'accueil.

En accueillant :

- Les parents et les enfants avec bienveillance et ouverture ;
- En communiquant le quotidien de l'enfant de façon systématique aux parents;
- En produisant le portrait de l'enfant (document réalisé à deux moments précis dans l'année avec l'outil « À petits pas » indiquant les acquis et les défis de chacun);
- En initiant et en favorisant les échanges avec les parents sur le programme éducatif, en leur communiquant les objectifs que nous souhaitons atteindre.

4. SECTION 2 – LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

4.1. Le développement global

Le développement du jeune enfant est global. C'est un processus qui touche aux sphères suivantes : social et affectif, cognitif, langagier, physique et moteur ; ce sont des domaines qui s'influencent les uns les autres.

Moyens à favoriser pour explorer les sphères de développement :

- Observer l'enfant pour mieux le connaître ;
- Aménager l'espace physique pour le bien-être de l'enfant, pour mieux planifier les activités et favoriser son autonomie ;
- Privilégier des interactions saines adulte-enfant (Exemple : ton de voix agréable, se mettre à la hauteur des enfants, etc.) ;
- Favoriser le soutien à l'apprentissage ;
- Favoriser les jeux actifs ;
- Soutenir la créativité de l'enfant ;
- Respecter le rythme de chaque enfant.

Pour le jeune enfant, le jeu est le moyen par excellence d'explorer le monde, de le comprendre, de l'imaginer, de le modifier et de le maîtriser. Il évolue dans sa compréhension de ce qui l'entoure. Il met à profit ses 5 sens.

4.2. Domaine social et affectif

Le développement social et affectif chez l'enfant est étroitement lié et se développe au contact des autres. Il s'appuie sur l'attachement que l'enfant tisse avec ses parents et sur ses autres relations affectives significatives.

L'enfant apprend à établir des liens de confiance avec des adultes autres que ses parents, à exprimer et à contrôler ses émotions, à vivre des changements et des transitions, à avoir confiance en lui et à développer son identité personnelle et sociale.

L'enfant apprend à s'entendre avec ses pairs, à s'intégrer à un groupe, à respecter les différences, à coopérer, à exercer son leadership et à prendre en compte la perspective des autres avant d'agir.

Le personnel éducateur cherche à comprendre la réalité de chacun des enfants qui lui sont confiés. Par des gestes individualisés, il établit une relation affective privilégiée avec l'enfant.

Pour soutenir l'enfant dans son développement social et affectif, le personnel éducateur adopte différentes stratégies. Il aménage l'environnement pour permettre aux enfants de jouer seuls, avec un ami, en sous-groupe ou en groupe.

Les différents types de jeux (jeux de rôles, coiffure, coin construction, coin maison, etc.) sont particulièrement valorisés pour élargir leur champ de connaissance. De plus, le personnel éducateur maintient une communication constante avec les parents afin de connaître les changements qui peuvent survenir dans la vie de l'enfant.

4.3. Domaine cognitif

Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure.

L'enfant développe ses habiletés cognitives en prenant l'initiative de ses activités, en étant créatif et en utilisant son imagination. Lorsqu'il joue, l'enfant expérimente et raffine des habiletés telles que le raisonnement, la déduction, l'analogie, l'attention, la mémoire, le développement de concepts, la représentation symbolique ainsi que l'éveil aux mathématiques et aux sciences. Le jeu lui permet notamment de classer, de sérier, de se situer dans le temps et dans l'espace, d'inventer et de reconnaître le sens véhiculé par les objets, les images, les sons, les odeurs et les situations.

Jour après jour, l'enfant saisit mieux les relations entre les objets et entre les événements, construit sa pensée, apprend à raisonner avec cohérence et à élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes qui se présentent à lui. Il apprend graduellement à observer une situation, à reconnaître un problème, à imaginer des pistes de solutions, à les expérimenter et, dans ses essais et ses erreurs, à tirer les conclusions qui s'imposent.

Au quotidien, l'éducatrice propose aux enfants des activités avec du matériel diversifié tel que, casse-têtes, jeux de construction, jeux de société, jeux de sériation et jeu de mémoire.

4.4. Domaine langagier

L'enfant développe sa compréhension et son expression grâce au langage oral et à l'écoute. Il développe son vocabulaire et sa conscience phonologique (sons, syllabes, rimes). Il apprend aussi à s'exprimer avec son corps et au moyen des arts : dessin, mime, chant, danse, théâtre, etc. Il s'éveille à la culture qui l'entoure par des sorties au théâtre annuellement. Il s'initie tranquillement à la lecture et à l'écriture.

Pour soutenir le développement du langage, l'éducatrice invite régulièrement l'enfant à se raconter et lui propose, en tenant compte de ses intérêts, des activités et du matériel qui lui permettent de s'exprimer par le langage : chansons et comptines avec illustrations, théâtre, lecture avec images, jeux d'association, causeries, coin déguisement, et tous les autres sujets qui suscitent son initiative.

4.5. Domaine physique et moteur

Le corps du jeune enfant est la porte d'entrée de son développement global et de ses apprentissages. C'est avec son corps que l'enfant prend contact avec son environnement humain et physique et explore le monde qui l'entoure.

Le domaine physique et moteur rejoint l'enfant dans le développement de sa perception sensorielle, sa motricité globale et fine, sa coordination, sa latéralisation ainsi que son schéma corporel.

Pour accompagner l'enfant dans son développement physique et moteur, l'éducatrice aménage l'espace intérieur et extérieur pour lui permettre de marcher, courir et grimper. Elle met à sa disposition du matériel sensoriel (des perles, des blocs, du sable, de l'eau, des crayons et des pinceaux...) qui permet à l'enfant de manipuler différents objets et textures afin de découvrir, avec ses sens, le monde qui l'entoure.

4.6. Conclusion

Entre 0-5 an, il est important que l'enfant vive des expériences variées dans chacun des domaines de son développement, parce que chacun d'eux contribue à ses apprentissages et s'auto-influence. Le soutien du développement global constitue, rappelons-le, un facteur de protection qui favorise la réussite éducative ultérieure de l'enfant.

À cet effet, le CPE s'est doté de capsules pédagogiques qui traitent de divers sujets (l'observation, les outils d'intervention, etc.), d'un groupe Facebook privé pour les éducatrices permettant le partage d'outils de qualité éducative. Tout le personnel du CPE bénéficie du soutien de la directrice pédagogique et d'une éducatrice spécialisée, afin de favoriser l'intégration et l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers, tout en apportant un appui à l'ensemble des enfants du CPE.

En conclusion, tous ces champs de développement reflètent, intégralement, nos orientations générales (mission, valeurs, objectifs). Elles contribuent à l'harmonisation de tous les outils du développement global et intégré pour chaque enfant.

5. SECTION 3 – L’ADAPTATION ET L’INTEGRATION A LA VIE EN COLLECTIVITE

C’est en soutenant leur adaptation progressive à la vie en collectivité et leur appropriation graduelle et harmonieuse de la culture, des valeurs, des normes et des règles de la société québécoise que les milieux de garde apportent une contribution majeure à la socialisation des enfants. Le personnel éducateur veille à harmoniser les relations entre les enfants et les adultes, et celles des enfants entre eux, afin que chacun puisse avoir sa place dans le groupe et y jouer un rôle valorisant.

Dans ce sens, nous encourageons aussi la participation des enfants à des activités extérieures en lien avec la collectivité : marcher dans le quartier, croiser les gens, rencontrer les commerçants. Nous saisissons chaque occasion de partager des moments avec la collectivité, car nous sommes convaincus que ce sont des moments enrichissants pour les enfants.

5.1. Moyens d’intégrer le SGE à la communauté pour favoriser le développement de l’enfant

- Rencontre annuelle avec les aînés.
- Intégration au travail d’adultes présentant des particularités.
- Visite des pompiers.
- Visite de bénévoles pour offrir un soutien au soin des enfants.
- Visite du quartier.
- Visites culturelles à l’extérieur du service de garde.
- Entente de services avec le CISSSME.

5.2. Aménagement de l’environnement physique

Les installations ont été aménagées spécifiquement pour répondre aux besoins de jeunes enfants. Ceci implique que les aménagements sont pensés pour eux. Chaque groupe d’enfants dispose de son propre local, identifié par un nom de groupe qui devient son chez-lui au sein de la collectivité. Ce local devient le lieu commun de partage et d’apprentissage de la vie de groupe. Chaque enfant a un casier pour y ranger ses choses.

Pour favoriser l’intégration du programme éducatif, chaque local offre des espaces appropriés permettant des activités artistiques, cognitives, de langage, de motricité et d’expression sonore.

5.3. Principaux moments de la journée ou journée type pour les enfants / routines et transitions

Arrivée de l’enfant

L’arrivée de l’enfant à l’installation peut signifier pour lui la séparation d’avec ses parents ou l’impression de quitter un milieu connu pour s’introduire dans un milieu où il connaît peu de gens. Pour certains (en particulier les nouveaux enfants), il s’agit d’un moment délicat. Le personnel éducateur a le souci d’un accueil chaleureux et donne toute l’attention nécessaire aux sentiments de l’enfant.

À l’arrivée, les parents se rendent au vestiaire avec l’enfant, le déshabillent et le conduisent dans son groupe. Le parent profite de ce moment pour informer le personnel de l’humeur de l’enfant, de son état de santé

(administration de médicaments) et de tout changement qui pourrait survenir dans la routine habituelle (heure de départ différente, diète spéciale, etc.).

Jeux extérieurs

En jouant dehors, l'enfant a l'espace nécessaire pour apprendre à utiliser son corps : il peut pratiquer des activités permettant une plus grande dépense d'énergie, expérimenter une diversité de mouvements (ramper, courir, sauter, grimper, glisser) et explorer différemment son environnement (passer sous une table, se cacher derrière un bosquet, s'accroupir pour observer les fourmis, faire des promenades). Il vit beaucoup moins de contraintes physiques.

Le jeu extérieur offre notamment des opportunités à l'enfant de développer sa créativité. Pour ce faire, il doit avoir du temps (pour pouvoir initier ses propres jeux), et avoir accès à un environnement riche. Le rocher pourra tantôt devenir un ennemi à combattre, tantôt une montagne à escalader. La branche pourra pour certains représenter une épée, alors que pour d'autres, elle deviendra une baguette magique, une canne à pêche ou un outil pour creuser.

Enfin, certaines études tendent à dire qu'une « dose de nature » pourrait avoir des effets positifs sur l'attention, telle que rapportée par Francine Ferland dans son livre « Viens jouer dehors ! ».

En somme, il va de soi que l'enfant doit passer le plus clair de son temps à jouer, et que le faire dehors en augmente les impacts positifs.

Collations

Le CPE offre deux collations : celle en avant-midi est composée de plusieurs fruits que les enfants peuvent choisir à leur guise. Elle est généralement offerte entre 9 h et 9 h 30.

Celle en après-midi, se compose de différents légumes, barres tendres et autres aliments soutenant, généralement offerts à partir de 15 h ou 15 h 30 selon le groupe d'âge.

Activités

Activité de jeu libre :

- L'enfant fait le choix de son activité et de son matériel.
- L'enfant joue à son rythme et à sa façon.
- Le personnel éducateur n'initie pas les jeux, il peut l'alimenter par des questions ouvertes, des hypothèses afin de susciter des réflexions. Le personnel éducateur joue un rôle d'observateur. Il suscite les interactions entre les enfants. Il s'associe à leurs jeux, favorise les échanges entre eux et demeure disponible pour enrichir leur apprentissage et pour leur offrir du soutien.
- Le jeu en atelier libre permet aux enfants d'avoir accès à du matériel regroupé par espace distinct (ex. : construction, jeux de rôle, bricolage, lecture, etc.).
- Le personnel éducateur demeure disponible et présent pour les enfants.

Les périodes de jeu (activités) :

Toute activité peut devenir un jeu pour l'enfant. De caractère spontané, le jeu se caractérise avant tout par le plaisir qu'il procure à l'enfant. Qu'il s'agisse de jeu en atelier libre ou d'une activité plus dirigée ou en projet, ces périodes supposent la présence du personnel éducateur, mais surtout son apport stimulant et démocratique qui va permettre à l'enfant d'exprimer ses goûts, sa créativité et ses besoins. L'adulte devient donc un partenaire dans le déroulement du jeu.

Activité accompagnée :

Pour l'activité accompagnée, c'est le personnel éducateur qui donne l'orientation à l'activité, instaure les règles et en détermine l'objectif pédagogique. Bien que le personnel éducateur exerce un certain pouvoir, son premier rôle, est d'être le partenaire de l'enfant dans les décisions et le déroulement du jeu.

- Lors de l'activité accompagnée, c'est le personnel éducateur qui oriente le jeu.
- Le personnel éducateur stimule le jeu en participant à chaque étape de l'activité.
- Le personnel éducateur met l'emphase sur l'effort fourni plutôt que sur le produit fini.
- Le choix de l'activité proposée aux enfants se fait selon un sujet qui correspond au goût et aux intérêts des enfants.
- L'activité accompagnée tente d'atteindre un objectif pédagogique précis, choisi à l'avance et qui favorise le développement global des enfants.
- L'activité accompagnée permet des activités en grand groupe où en petit groupe ce qui développe le sentiment d'appartenance au groupe.
- L'activité accompagnée a des consignes claires et précises.
- L'activité accompagnée permet de faire de nouvelles expériences et d'explorer de nouveaux matériaux.
- L'activité accompagnée doit prendre en considération et respecter le rythme de développement propre à chaque enfant.
- Le personnel éducatif stimule l'intérêt et la curiosité des enfants, afin qu'ils s'engagent dans l'activité de leur propre volonté, sans se sentir obligés d'y participer.

Activité semi-accompagnée :

Pour l'activité semi-accompagnée, qu'elle soit individuelle ou collective, c'est le personnel éducateur qui donne aussi l'orientation à l'activité, instaure les règles et en détermine le/les objectif(s) pédagogique(s) tout en permettant aux enfants de mener eux-mêmes leurs projets ou leurs activités à partir du matériel proposé par l'adulte. Bien que l'adulte exerce un certain pouvoir, son premier rôle en est un de soutien et d'accompagnement à l'enfant, dans ses choix et initiatives.

- Le personnel éducateur propose aux enfants plusieurs choix de jeu.
- L'enfant détermine son choix de jeu, parmi ceux proposés par l'adulte.
- L'enfant dispose à sa guise du temps qui allouera à ce jeu.
- L'enfant évolue librement à l'intérieur d'un cadre de consignes.
- Le personnel éducateur stimule et/ou accompagne le jeu en participant aux ateliers.
- Le jeu en atelier semi-accompagnée permet aux enfants de faire de nouvelles expériences en explorant du nouveau matériel.

Diner

Le dîner est un repas important de la journée. Nous favorisons une ambiance détendue et agréable autour de la table. Le personnel éducateur encourage à goûter tous les aliments, sans toutefois forcer les enfants. Il respecte la faim et la satiété de chacun sans reproche ou commentaires négatifs. C'est un moment d'échanges.

Sieste

La sieste est un moment de détente qui permet à l'enfant de se réenergiser. Elle est fortement recommandée au CPE. Elle a des effets positifs sur l'humeur et l'attention de l'enfant. Elle diminue la fréquence des crises, de l'anxiété et de l'hyperactivité. Elle est bénéfique pour la santé en général et essentielle au développement de la croissance de l'enfant. Le personnel éducateur doit s'assurer durant ce temps, d'une surveillance constante des enfants. Pour les plus jeunes, nous respectons leur besoin de sommeil en avant-midi jusqu'à ce qu'ils passent à une seule période de sieste, généralement entre 12h30 et 14h30. Pour les plus grands, nous tenons compte du rythme de sommeil de chaque enfant : le sommeil n'est jamais imposé. Si un enfant ne s'est pas endormi après une période de détente d'environ 45 minutes, nous lui proposerons des jeux calmes sur son matelas, afin de ne pas perturber le sommeil des autres enfants.

Départ de l'enfant

Le parent doit toujours aviser le personnel du départ avec son enfant. C'est le moment idéal pour le personnel éducateur de transmettre aux parents des informations qui pourraient être pertinentes sur le déroulement de la journée de l'enfant. Ceci est un complément au cahier virtuel de communication « À petits pas » complété chaque jour.

6. SECTION 4 – LA PROMOTION ET LA PREVENTION VISANT LE DEVELOPPEMENT DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES ET DES SAINES HABITUDES DE VIE

Le CPE reconnaît son rôle important dans la promotion des saines habitudes alimentaires et des saines habitudes de vie pour les enfants afin d’influencer de manière positive leur santé et leur bien-être.

6.1. Les saines habitudes alimentaires

Au niveau de l’alimentation, nous révisons constamment nos pratiques afin de s’assurer que nous offrons aux enfants une alimentation variée et composée d’aliments à valeur nutritive élevée. De plus, nous mettons en place des stratégies éducatives qui sont favorables au développement de saines habitudes alimentaires.

Par exemple, le CPE détermine le menu, mais le personnel éducateur s’assure que l’enfant détermine la quantité qu’il mangera selon son appétit et ses préférences. Le personnel peut encourager à goûter un aliment, mais sans faire de pression. Il s’assure d’avoir des échanges avec les enfants afin qu’ils reconnaissent leur signe de faim et de satiété.

Le personnel éducateur est encouragé à faire du moment des repas, des expériences chaleureuses, réconfortantes et respectueuses et propices aux interactions.

Plusieurs autres actions sont réalisées au CPE au niveau des saines habitudes alimentaires : approche par la DME (diversification menée par l’enfant) qui permet aux poupons de 6 à 12 mois de découvrir les aliments sous forme de morceaux plutôt qu’en purée, découverte des aliments, échange avec la responsable de l’alimentation, activités culinaires, ou simplement prendre le temps de boire de l’eau.

Afin d’informer les parents, le CPE a créé une politique alimentaire en lien avec le programme éducatif. Les menus sont affichés à l’entrée du CPE. Nous encourageons les parents à échanger avec leur enfant sur les repas et les collations.

Le menu change trois fois par année. L’élaboration des menus est conforme au guide alimentaire canadien.

6.2. Les saines habitudes de vie

Les saines habitudes de vie incluent le jeu actif et le développement moteur. Au CPE, les enfants sortent jouer à l’extérieur tous les jours, à moins que la température n’empêche de le faire. Le jeu extérieur stimule le développement moteur des enfants tout en lui permettant de faire de belles découvertes. Nous utilisons les cours extérieures, les parcs avoisinants et des marches dans le quartier.

De plus, Le CPE privilégie l’approche de la pédagogie par la nature pour que l’enfant apprenne au contact des éléments, beau temps, mauvais temps.

Le jeu actif est un défi plus grand à l’intérieur. C’est pourquoi, dans les locaux, des espaces offrant la possibilité d’avoir des jeux actifs sont aménagés : une salle de motricité est disponible et les couloirs peuvent être utilisés pour optimiser l’espace. Des activités de relaxation sont aussi offertes (yoga, musique douce, sieste) afin d’équilibrer les activités actives et de détente.

Dans le but d'offrir aux enfants qui nous sont confiés, un environnement propice à l'acquisition des saines habitudes alimentaires et des saines habitudes de vie, nous utilisons le cadre de référence « Gazelle et Potiron » qui se veut une démarche d'amélioration continue pour promouvoir les services alimentaires et les pratiques éducatives qui s'y rattachent.

Ce document est une source d'information importante tant pour les familles que pour les services de garde éducatifs à l'enfance.

Dans le but d'assurer une cohérence, les divers outils tels que des capsules pédagogiques créées par L'AQCPE intitulée « Dis-moi » et disponible sur YouTube, illustrent de façon concrète, les saines habitudes alimentaires et les saines habitudes de vie. Exemple : les repas et les collations, la période de la sieste, l'apprentissage de la propreté, l'aménagement des lieux, l'observation, les sorties, etc.

6.3. Conclusion

Il importe aussi de se rappeler que le programme éducatif représente une philosophie qui décrit des objectifs et des principes qui doivent guider le personnel éducateur dans l'élaboration de son plan pédagogique et dans la structuration de ses activités. Le personnel du CPE reconnaît le rôle actif de l'enfant dans son propre développement et cette notion le guide dans ses interventions auprès de lui.

7. BIBLIOGRAPHIE

AQCPE. *Programme Carrick. Tisser des liens pour le bien-être des enfants*. Repéré à <https://www.aqcpe.com/projets/carrick/#:~:text=ce%20que%20Carrick%3F-,Qu'est%2Dce%20que%20Carrick%3F,dans%20un%20contexte%20de%20vuln%C3%A9rabilit%C3%A9>.

FERLAND, Francine. (2012) *Viens jouer dehors ! Pour le plaisir et la santé*. Montréal, Qc. Hôpital Saint-Justine.

Les Publications du Québec (2019). *Programme éducatif « Accueillir la petite enfance »*. Repéré à https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf

Ministère de la Famille. (2017). *Gazelle et Potiron*. Repéré à https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf